



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

3 août

En 1657, à Gênes, M. *Dominique Boccone meurt de la peste*. Seul confrère italien de la maison, il est déjà la troisième des victimes que l'épidémie a faites dans la maison de Gênes depuis un peu plus de quinze jours. Avant lui, François Vincent — du diocèse de Meaux — et Nicolas Duport, de Soissons, ont été emportés par la peste. Deux autres Prêtres de la Mission, Antoine Tratebas, — un Provençal, — et Jean Ennery, — un Irlandais — seront en ce même mois d'août, victimes de leur charité. Le supérieur lui-même, Étienne Blatiron, n'échappera pas à l'épidémie.

Douze ans auparavant, à la demande de l'ardent cardinal Durazzo, Étienne Blatiron avait établi la Mission à Gênes. Lui et ses confrères firent merveille dans toutes les paroisses qu'ils évangélisèrent. Mais leur dévouement au service des pestiférés dont cinq ou six mille mouraient par semaine, ajouta à leur prédication la marque héroïque de la charité. Dans ses lettres à plusieurs reprises le beau labeur des Missionnaires de Gênes ¹.

En 1658, une lettre de Marie Poulet annonce à Louise de Marillac, le décès de *Françoise Manceau et Marguerite Ménage à Calais*. Elle-même et sa compagne, Claude Muset, sont malades et se préparent à mourir. Elles ont, toutes quatre, été contaminées par l'épidémie qui décime l'hôpital de l'armée. Le Père de Coulommiers, capucin, qui a assisté les Sœurs, assure que "*les Sœurs se sont portées généreusement à leur devoir et avec grande édification*" . (C)

En 1720, le procureur des chanoines du Chapitre de la Cathédrale de *Langres*, administrateurs de l'hôpital général Saint-Laurent, signe à Paris, avec Mère Sébastienne Mazurier le contrat d'*établissement de cinq Sœurs pour le service des malades et des passants dans cet hôpital*. Les Sœurs sont envoyées le 21 septembre. (C)

En 1751, les dames de la Charité de la paroisse Saint-Médard et Saint-Philibert de *Dijon*, appréciant ce qui se fait pour les malades de la paroisse Saint-Michel, demandent *deux Sœurs pour les malades de leur paroisse*. Le Contrat est signé, ce jour, à Paris, par leur procureur et Mère Madeleine Lemaître et les trois Sœurs officières. Les deux Sœurs quittent Paris le 13 août. (C)

En 1861 et en 1867, à Paris, *deux Assemblées générales, la XXII et la XXIIIe*, qui ont, à six ans d'intervalle, commencé leurs travaux le 27 juillet pour les terminer le 4 août, peuvent se dire en ce jour qu'elles ont bien travaillé. Toutes les deux ont été convoquées et présidées par le Père Étienne. Avec ses soixante députés, la XXII Assemblée a offert un spectacle consolant : celle qui l'avait précédée ne comptait que trente-neuf membres et toutes les provinces n'avaient pu y prendre part. En cette année 1861, le nombre des députes a presque doublé et l'on voit, parmi eux, la Pologne qui, depuis un siècle, n'avait pas siégé à une Assemblée, et, pour la première fois, la Prusse, l'Algérie, le Portugal, l'Autriche, le Mexique et le Brésil. Cette Assemblée s'est surtout préoccupée de consolider l'unité dans la petite Compagnie par l'uniformité.

— La *XXIIIe Assemblée*, elle, a vu encore s'augmenter le nombre des députés : ils sont soixante-cinq et représentent vingt et une provinces. Après avoir confirmé M. Peyrac et M. Stella dans la charge d'assistants en remplacement de M. Aladel et de M. Sturchi, cette Assemblée, selon le mot du P. Étienne, a «*le privilège unique dans l'histoire de la Congrégation, de n'avoir aucune plaie à guérir dans le corps de la Compagnie, ni aucun désordre à corriger*» (2). Dans le but de renforcer l'heureux état de santé de la petite Compagnie, l'Assemblée complète les moyens d'unité et légifère à propos de la formation des jeunes dans les séminaires internes, de la correspondance des visiteurs et supérieurs avec le supérieur général, de la reddition régulière des comptes pour chacune des maisons, et traite de la question des vacances. Cette assemblée a été la dernière présidée par le Père Étienne³.

1) *Notices*, III, pp. 82-87.

2) *Circulaires*, t. III, pp. 395.

3) *Circulaires*, t. III, pp. 6-8 ; *Annales*, t. 90, pp. 158-161.

